

L'or surchauffe... Ils ont la solution!

Soumis par Marwina
04-09-2011

Les affres de la relique barbare Depuis le début de la crise, en juin 2007, l'or a augmenté. Et pas qu'un petit peu. 673\$ l'once au 31 août 2007, il est à présent aujourd'hui — le 4 septembre 2011 — à 1877\$ l'once. Whow. Rien d'étonnant, nous sommes au tout début d'une crise monétaire majeure qui s'apprête à balayer sur son passage, tel un ouragan, toutes les monnaies fiduciaires. C'est à dire toutes les monnaies du monde connu. Problème. Que faire pour stopper cette fuite en avant du système monétaire mondial? Résoudre les problèmes? Huh, non, ça, personne n'en a envie dans les hautes sphères. Pas assez prometteur d'un point de vue lucratif, je suppose. Alors? Et bien, mais c'est bien sur : il faut réguler l'achat d'or! A défaut d'arrêter les conneries sur les marchés d'actions, prouvons au monde ébahi que légiférer sur un marché n'est effectivement qu'une question de volonté. Y compris pour imposer une législation au niveau mondial, du moins tant que cela ne concerne que la population et que les grands de ce monde sont à l'abri de devoir se soumettre à ce genre de petites contrariétés. Il est vrai qu'augmenter son patrimoine en investissant dans de l'or métal commençait à devenir très facile, trop facile, pour le péquin moyen disposant seulement de quelques économies même modestes. Voilà donc, en France, c'est fait. C'est tout neuf et ça vient de sortir. On applaudit bien fort. En attendant mieux, ce qui ne saurait tarder...Trop de bonheur. L'article Article L112-6 (Modifié par LOI n°2011-900 du 29 juillet 2011 - art. 51 (V)) vient de paraître au journal officiel et modifie les conditions du commerce des métaux précieux ou non et bien sûr de l'or et de l'argent. La nouvelle loi est entrée en vigueur à partir de jeudi dernier, il n'est à présent plus possible d'acheter de l'or en liquide au-delà de 100€. Le prétexte avancé, très mignon mignon au demeurant, est la lutte contre le recel de bijoux, encouragé par l'omniprésence de toutes ces pubs «vendez-nous votre or les gens, on paye cash». La réalité, elle, est tout autre, lorsque l'on sait les implications qui se tiennent derrière cette spectaculaire hausse des cours.Le second site que j'ai mis en lien envisage, à terme, une confiscation de l'or détenu par les particuliers — comme cela a déjà été fait par le passé — ce qui forcerait soudainement tous les possesseurs d'or à solder leur investissement, dans ce cas bien évidemment dans un marché complètement captif ou le prix de l'once serait dicté par ceux qui dictent les lois. Autant dire que ça ne sera pas 3500\$ l'once. Pas si le but est de renflouer les coffres des banques centrales pour mettre sur pied un nouveau système — un de plus — basé sur l'étalon-or. Á l'heure où j'écris ces lignes, cette hypothèse de confiscation de l'or me semble plus que plausible. Pas à court ou moyen terme, certes, mais dans quelques années... Oui. Disons aux alentours de 2018, quand les états seront tellement à genoux que l'on aura depuis longtemps versé dans la guerre civile localisée et chronique. En attendant, le système n'en a pas fini de s'effondrer avec la lenteur d'ébullition d'un savon passé au micro-ondes et c'est tout de même un spectacle hautement pédagogique (bon côté des choses) tant bien que cela reste, tout de même, un rien effrayant. Et l'or n'en a pas encore fini de monter.Á dire vrai, il n'y a strictement aucune raison pour qu'il cesse son ascension. Hormis une décision d'état d'interdire la possession d'or aux particuliers, bien sûr. Mais là se posera alors un autre problème: comment pourra-t-on, dès lors, justifier de l'in-faisabilité prétendue de l'interdiction des paris sur les fluctuations de prix? Oh! Pas trop de soucis pour eux, allez. Ils trouveront bien un pipeau...